

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

ÉGLISE SAUVÉE du FEU



Les bardeaux et lambris ASBESTOSLATE protègent ABSOLUMENT du feu, les édifices—petits et grands,—sous tous les climats, et de plus, leur donnent une apparence jolie et attrayante. Ils durent aussi longtemps que la pierre, coûtent moins cher d'achat, ne coûtent rien pour l'entretien.

TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE

N.-D. D'Issoudun, Lotbinière, 12 mars 1912.

Asbestos & Cement Products Co. Ltd.,
78 rue St-Pierre, Québec.

Messieurs,

Vous voulez savoir ce que je pense du Bardeau d'Amiante-Ciment? Ce que j'en pense, c'est que quand une fois on en a fait usage, on ne veut plus entendre parler de la planche de bois comme lambris extérieur. Tous les confrères qui ont vu l'église que je viens de construire et qui est recouverte de ce matériel n'ont que des éloges à m'adresser.

L'apparence extérieure est magnifique et, ce qui est mieux, c'est que ce matériel est à l'épreuve du froid et de la chaleur; malgré l'hiver très rigoureux que nous avons eu, notre Église a toujours été très confortable.

Au mois de janvier dernier, un incendie désastreux détruisit de fond en comble deux maisons, qui se trouvaient à quelques pieds de notre église encore en construction, communiqua le feu aux échafaudages, mais celle-ci protégée par les bardeaux d'Amiante, resta intacte. Donc, voilà ce que j'en pense.

(Signé) J.-A. ARTHUR POULIN,

Père., Curé.

Nous vendons tous les produits d'Amiante et de Ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment

78 rue St-Pierre,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1.00 par année.

L'Action Sociale

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux

BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT

**IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES, ÉTATS
DE COMPTES, EN-TÊTES DE LETTRES, LIVRES
BLANCS, INDEX, PROGRAMMES, CARTES, FEUIL-
LES MOBILES, ETC, ETC.**

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement surveillé

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 61
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12 Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 s.us.

Le Guide des Comités paroissiaux: Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et *Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique* : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf.—Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES
CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

SS. "GROSSER KURFÜRST"

de la Compagnie North German Lloyd

14 janvier, 12 février,
19 mars 1914

BORNE, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL

PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET Agence Générale
des Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE DUADE, QUÉBEC.

PANAMA CANAL
WEST INDIES
WINTER CRUISES

S.S. Grosser Kurfürst

Bermuda
Cuba
South America

NORTH GERMAN LLOYD
BELGUIS & CO., Gen. Agents
5 BROADWAY, NEW YORK



SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 337. — Les Quarante-Heures, 337.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : [L'esprit] américain, 338.
CHRONIQUE DIOCÉSAIN : Cérémonie religieuse au bon Pasteur, 341 ;
Jubilé de diamants, 342 ; A l'Université, 342 ; Retraite fermée, 342 ; Cha-
pelle des Jésuites, 342. — VARIÉTÉS : Petits sacrifices que l'on peut suggérer
aux enfants, 343. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Chicoutimi, 344 ; Chatham,
344 ; Saint-Jean, 344 ; S.-Hyacinthe, 345 ; Régina, 345. — LITURGIE :
Pains d'autel, 346. — LES LIVRES : 348.

Bulletin social : DOCTRINE : Lutte de classes, 349. — FAITS ET ŒUVRES :
La Tuque, 351.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 février. — Sexagésime.

Lundi, 16. — De la fête.

Mardi, 17. — COMMÉMORATION DE LA PASSION DE N.-S. J.-C., *dble maj.*

Mercredi, 18. — S. SIMON, évêque et martyr.

Jeudi, 19. — De la fête.

Vendredi, 20. — De la fête.

Samedi, 21. — De la Ste Vierge.

Dimanche, 22. — Quinquagésime.

QUARANTE-HEURES

16 février, Couvent de Lambton. — 18, Ste-Marie. — 20, Ste-Anne de la
Pocatière. — 22, St-Roch de Québec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ESPRIT AMÉRICAIN

SES ORIGINES — SES PRINCIPES — SES DANGERS

II SES PRINCIPES (Suite)

L'Acte d'adoption, rédigé en 1729 par des ministres presbytériens réunis en synode, — le presbytérianisme américain date de 1706 — contient un préambule bien américain : « *Bien que le Synode, y est-il dit, ne prétende à aucune autorité en matière de foi, et soit disposé à admettre dans les ordres sacrés tous ceux dont nous avons lieu de croire que le Christ les recevra dans le royaume du ciel. . .* » — « L'opinion publique », voilà, dit M. Henry Bargy, « le juge des fidèles » ; « la moralité visible, et non la doctrine », voilà « le signe de l'orthodoxie. » Toute la mentalité protestante américaine est là.

Non moins caractéristique de cette mentalité religieuse est le préambule des déclarations du Synode presbytérien de 1788 : « Le Synode est d'opinion unanime . . . que la vérité a pour but la vertu et la pierre de touche de la vérité est de servir à la sainteté, selon la règle de Notre-Seigneur : *nous les connaissons à leurs fruits. . .* Le Synode croit pourtant qu'il y a des vérités et des formes à l'égard desquelles peuvent différer les hommes de bon caractère et de bons principes. » C'est à peu près la formule très élastique du père du puritanisme américain, John Robinson : on est membre de l'Église du Christ quand on est un *godly-wise man*.

Les actes, et non les doctrines, voilà ce qui constitue avant tout la religion, pour le protestant américain. C'est le pragmatisme des modernistes d'aujourd'hui : *les pensées ne valent que par*

les actes. On n'oublie qu'une chose en prêchant ce grave sophisme, c'est que l'acte principal, l'acte capital d'un véritable enfant de l'Église de Jésus-Christ, c'est l'acte de foi, l'acte formel d'adhésion à toutes les vérités révélées par Dieu et enseignées par le magistère infaillible de son Église. Et c'est à ce premier fruit de la grâce divine qu'on reconnaît partout les vrais disciples de Jésus-Christ : *ex fructibus eorum cognoscetis eos... qui crediderit et baptizatus fuerit, hic salvus erit.*

En dehors de cette loi souveraine, il n'y a pas d'Église, mais de simples « associations de culture morale »—selon l'expression américaine—à caractère plus ou moins religieux, sociétés qui dépendent des hommes et qui meurent comme eux.

L'indifférentisme doctrinal, fruit naturel du libre examen et qui fait le fond de la mentalité du peuple américain, ne pouvait aboutir qu'à un naturalisme et à un rationalisme vaguement teintés de religiosité. Il y arriva très vite, au commencement du XIXe siècle, avec Channing, le fondateur de l'Unitarisme, et Emerson, son disciple.

Channing et Emerson, voilà les deux grands docteurs de la religion américaine. Le premier, dans sa revue *Le Disciple chrétien*, fondée en 1813, rejette la croyance à la Trinité, ou pour mieux dire, refuse toute croyance au dogme en général, et fonde sa religion à peu près exclusivement sur « les beautés de la nature et les mérites de l'homme. » — « Habités à rencontrer une piété naturelle dans toutes les classes de chrétiens, écrit-il, Trinitaires et Unitaires, Calvinistes, Arminiens, Méthodistes, Baptistes ou Congrégationnalistes, et charmés de cette vertu partout où elle apparaît, nous sommes peu soucieux d'attirer les hommes à nos opinions personnelles. Le Docteur Campbell a prouvé que l'hérésie... n'est pas l'adaptation d'une erreur, mais l'esprit de dissension, de faction, de turbulence... Le christianisme est un état d'humeur plus qu'une doctrine. » Scepticisme révoltant, libre pensée pure et simple, voilà donc la doctrine du plus caractéristique des philosophes américains. Et en cela, il n'est pas loin d'être l'expression fidèle de la mentalité nationale, qui considère, aujourd'hui, la religion comme une œuvre ordinaire de philanthropie. Et le Rév. H. Elmer Gilchrist, ministre unitaire de la Nouvelle-Orléans, n'était que l'écho du maître Channing.

lorsqu'il déclarait, au cours d'une conférence sur l'Unitarisme donnée à l'*Athenæum* de cette ville en 1908, que « l'Unitarisme n'est rien autre chose qu'une attitude de négation » et que la secte est en faveur de « la libre pensée en religion. » Solidarisme, mutualité, sociologie, philanthropie, voilà les principaux articles de la croyance unitaire, en ce qu'elle a de positif ; indifférence à l'égard de tous les dogmes, voilà sa partie négative et essentielle. La Bible même, pour la lettre de laquelle les premiers Américains avaient tant de respect, n'est plus, selon le Rév. Gilchrist, qu'une partie des traditions humaines qui vont s'accumulant à travers les âges ; « elle contient une parole de Dieu, dit-il, mais elle n'est pas la parole de Dieu. »

On peut dire avec raison que le culte d'Emerson a été celui de la nature. Henry James, qui s'inspira plus tard d'Emerson tout en poussant plus loin ses principes naturalistes, en est venu à écrire cette phrase profondément américaine : « S'il y a une prétention entre toutes philosophiquement absurde, c'est que qui que ce soit ou quoi que ce soit puisse agir contre sa nature ; et s'il y a une prétention moralement condamnable, c'est qu'on doive agir contre sa nature. » Où l'on voit, encore une fois, que la morale sans dogmes est une utopie, et que la moralité sans doctrine immuable pour la soutenir ne peut aboutir qu'à l'immoralité.

L'une des fondamentales utopies de Henry James fut ce qu'il appelle lui-même « l'élargissement de la conscience égoïste en conscience sociale. » Prenez garde ici, que pour le philosophe américain, la « conscience égoïste » n'est rien autre chose que la conscience individuelle, et vous aurez compris, tout de suite, que sous la tricherie du mot « égoïste », se cache une doctrine prêchant ni plus ni moins que l'abdication de la responsabilité personnelle, et destinée à faire régner, en maîtresse, sur la moralité des actes humains, la très creuse et très dangereuse utopie de la *conscience sociale*.

Quand on songe que Henry James est l'un des écrivains américains qui ont été le plus traduits en français et le plus lus en France, est-il téméraire de penser que la trop fameuse *conscience sociale* de l'utopique américain a pu infecter l'esprit des adeptes catholiques de l'école démocratico-libérale et silloniste ?

Tant il est vrai de dire que la doctrine révolutionnaire et l'esprit américain sont proches parents !

En somme, l'esprit américain, c'est la libre pensée, c'est le rationalisme masqué d'une vague religiosité, quand il n'est pas masqué d'hypocrisie ; et la fameuse tolérance américaine, si vantée par les libéraux de tous les pays, ne produit qu'une paix honteusement fondée sur l'effacement de tous les dogmes. *Silence sur le dogme!* tel est, aujourd'hui, le mot d'ordre du protestantisme américain. On sait que le libéralisme s'est empressé de l'adopter partout.

Il y a du cynisme, inconscient ou non, dans ces paroles du président de l'Université Columbia, de New York, M. Schurman : « Je ne vois aucune raison pour un honnête homme de se séparer d'une Église aux formules de laquelle il a cessé de croire. Le christianisme a mis de côté la religion dogmatique et s'élève maintenant à la religion spirituelle, à laquelle on ne peut être fidèle si on fait de la croyance la condition ou la pierre de touche d'une adhésion à une Église. »

Il nous serait difficile de trouver des idées plus nettement caractéristiques de l'esprit américain.

On peut déjà voir aisément à quels graves dangers s'exposeraient des catholiques qui se laisseraient pénétrer de cet esprit.

ANTONIO HUOT, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Cérémonie religieuse au Bon Pasteur

Le 2 février, jour de la Purification de la sainte Vierge, huit postulantes des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie, de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, ont revêtu l'Habit religieux de la Congrégation. Ce sont les Sœurs A. Blais, de Ste-Foy, dite en religion, M. Joseph-Henri ; C. Lamontagne, de St-Bernard, Comté de Dorchester, dite M. de St-Achille ; A. Langlois, de St-Jean-Baptiste de Québec, dite Marie de Lourdes ; E. Routhier, de Ste-Foy, dite Marie-Arthur ; M.-L. Bouffard, de St-Hénédine, Comté de Dorchester, dite M. de St-Célestin ; L. Hudon, du Lac Noir, Comté de Mégantic, dite M. de Ste-Thérèse du Sacré Cœur, novices choristes. Et Sœurs D. Veilleux,

de St-Georges, Comté de Beauce, dite M. de St-Pierre Canisius ; M.-A. Rancourt, de St-Georges, Beauce, dite Marie-Joséphine, novices converses.

Monsieur l'abbé J.-A. Laberge, aumônier des Ursulines de Québec a présidé la cérémonie rehaussée par le sermon de circonstance qu'a donné Monsieur l'abbé H. Scott, curé de Ste-Foy.

Étaient aussi présents au sanctuaire, Messieurs les abbés L. Garon, aumônier de la Communauté, J.-A. Ferland, aumônier du Pensionnat St-Jean-Berchmans et le Rév. Frère Rodolphus, de l'Académie commerciale de St-Roch de Québec.

Jubilé de diamants

Le 2 février, la Révde Mère Ste Rose, de la Communauté des Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, de Québec, était l'objet d'une belle fête à l'occasion du soixantième anniversaire de sa profession religieuse.

Mgr l'Archevêque a célébré la messe et Mgr O.-E. Mathieu a donné le sermon.

La Révde Mère Ste Rose est la sœur de feu Mgr T.-E. Hamel, ancien recteur de l'Université Laval et Vicaire Général.

A l'Université

La séance annuelle de la Société du Parler français, le 4 février dernier, à l'Université Laval, a obtenu un beau succès.

Pas moins de onze archevêques et évêques y assistaient : NN. SS. les Archevêques de Québec et d'Ottawa, les évêques de Sherbrooke, Chicoutimi, Nicolet, Régina, Joliette et Mont-Laurier ; les Vicaires Apostoliques du Témiscamingue et du Keewatin et Mgr Roy, évêque auxiliaire à Québec.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les prêtres commencera à Villa Manrèse le lundi, 16 février, à 8 heures du soir, pour se terminer le vendredi matin. Elle sera prêchée par le R. P. Bournival, S. J., de Montréal.

Chapelle des Jésuites

De belles cérémonies religieuses ont eu lieu, le 8, à la Chapelle des Révds Pères Jésuites, à l'occasion de la solennité de la Purification de la Sainte Vierge, fête patronale de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville.

La messe a été chantée par Mgr Am. Gosselin, supérieur du Séminaire et le sermon prononcé par le R. P. Charland, dominicain.

Le soir eut lieu la clôture de la retraite préparatoire à cette fête.

VARIÉTÉS

PETITS SACRIFICES QUE L'ON PEUT SUGGÉRER A DES ENFANTS

1. Se lever au premier son de la cloche.
2. Faire le sacrifice d'un repos un peu prolongé pour ne pas manquer la sainte Messe et la sainte Communion.
3. Prendre un peu plus d'un mets que l'on n'aime pas ; moins, d'un autre qui plaît.
4. En été, ne pas boire avec avidité, mais doucement, et peu à la fois.
5. Faire le sacrifice d'une friandise recherchée.
6. Prendre courageusement un médicament désagréable (l'huile de foie de morue, en particulier).
7. Ne pas se plaindre du froid, de la chaleur, les supporter vaillamment.
8. Se priver de regarder un objet agréable ou imprévu, une personne qui entre surtout à l'église.
9. Faire une heure de silence ou de travail.
10. S'appliquer, en esprit de sacrifice, à une étude que l'on n'aime pas.
11. Étudier consciencieusement son piano ; ne pas perdre le temps de l'étude.
12. Accepter sans humeur un insuccès dans ses études : une composition manquée, une note inférieure.
13. Recevoir humblement une observation et remercier poliment la personne qui nous la fait.
14. Vaincre le respect humain en blâmant une parole, une conversation contre le bon esprit, la charité — la faire cesser ou la détourner.
15. Le dominer aussi en disant son *Benedicite*, en faisant au moins un signe de croix à table, dans un grand dîner ou à table d'hôte.
16. Après une faute, faire ses excuses humblement et sans mauvaise humeur.
17. Si la faute a été publique, faire ses excuses devant les compagnes qui en ont été témoins.
18. Éviter de parler de soi, de raconter un petit fait qui nous fait honneur.
19. Céder à une autre, surtout si elle nous est agréable, une place, un objet que l'on désire.
20. En récréation jouer au jeu général, même quand il déplaît — céder volontiers, savoir perdre aimablement.

21. Rendre service à une personne qui nous a fait de la peine — prier pour elle.
22. Faire les avances pour amener une réconciliation.
23. Ne pas lire sur-le-champ une lettre désirée ; attendre plus ou moins longtemps selon la générosité.
24. Cesser une lecture qui charme, à l'endroit le plus intéressant — ne la reprendre que le lendemain, ou même plus tard.
25. Se priver d'une petite dépense agréable pour faire une aumône.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Chicoutimi. — *Le Progrès du Saguenay* de la ville de Chicoutimi mène depuis quelque temps contre l'alcool la campagne la plus active. Les rédacteurs de cette vaillante feuille savent tirer parti de toutes les ressources qu'offre la presse pour des campagnes de ce genre. Il est réconfortant le spectacle de tant de journaux, oh ! pas les plus grands, frappant d'estoc et de taille contre le démon de l'alcool. *Le Progrès du Saguenay* compte parmi les plus vigoureux. Qu'il veuille bien permettre à la *Semaine religieuse* de signaler ses valeureux efforts.

Chatham. — Le Saint-Siège vient de donner à Sa Grandeur Mgr Barry, évêque de Chatham, un auxiliaire, dans la personne du Révérend M. Louis O'Leary, chancelier du diocèse, frère de Sa Grandeur Mgr Henry O'Leary, évêque de Charlottetown.

Le nouvel élu, qui portera les titres d'évêque-titulaire d'Hiéropolis et d'évêque-auxiliaire de Chatham, n'a que trente-six ans. Originaire de Richibouctou, Mgr Louis O'Leary fit ses études à Memramcook et son grand séminaire à Montréal, croyons-nous ; il fut ordonné à Rome, à l'âge de vingt-deux ans, et revint au pays après avoir conquis son diplôme de docteur. A son retour, on lui confia la charge de chancelier, qu'il a remplie depuis.

Saint-Jean. — Les Acadiens sont un peuple tenace autant que profondément patient. Il y a quelques années, ils avaient songé à faire de Moncton, au point de vue religieux, ce que cette ville est pour eux au point de vue matériel, ce qu'elle est à la région au point de vue physique : un centre. Le projet échoua, mais pas complètement. Les Acadiens ont marqué leur emprise sur ce centre d'attraction et d'influence, ils l'envahissent pacifiquement par la seule force de leurs qualités nationales ; et Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, vient de répondre à leurs légitimes désirs en même temps qu'il pourvoit au bien de l'Église, en leur permettant d'avoir une paroisse à eux dans la ville de Moncton où ils forment les trois quarts de la population catholique. En effet,

avant de partir pour son voyage *ad limina*, Sa Grandeur Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, a définitivement réglé la division de la paroisse Saint-Bernard de Moncton. Les Acadiens, qui forment la majorité des catholiques de Moncton, auront leur paroisse à eux, avec M. l'abbé Henri Cormier, actuellement curé de la Haute-Aboujagane, comme premier curé. L'ancienne église Saint-Bernard reste à la paroisse irlandaise, qui devra, par contre, venir en aide à sa jeune sœur, en lui payant une indemnité de vingt-cinq mille piastres par annuités de cinq mille. Quant aux écoles déjà existantes, elles restent la propriété conjointe des deux paroisses. En attendant que l'église paroissiale acadienne soit élevée et ouverte au culte, les Acadiens continueront d'aller à Saint-Bernard.

S.-Hyacinthe. — Décidément la *croisade* contre l'alcool n'est pas près de faiblir et de s'éteindre. Sur tous les points de la province la lutte se continue, jamais arrêtée par les obstacles, jamais découragée par les oppositions, mais au contraire, chaque jour plus déterminée et plus forte contre la contradiction et contre le mal. Les marques de cette vitalité sont nombreuses. Il en est plusieurs que l'on ne remarque presque plus, tant on s'y est habitué ; mais de temps à autre des générosités nouvelles ou accrues se font jour, et nous montrent comme en raccourci toute la vigueur de la croisade. Aujourd'hui, c'est Saint-Hyacinthe qui nous fait cette démonstration, en lançant dans la lutte antialcoolique *La Croisade*, joli tract de Tempérance, illustré, que publie le Comité Permanent. Ces huit pages se donnent pour un sou, c'est pour rien. Bienvenu et succès au nouvel ennemi de l'alcool.

Régina. — Quelques jours avant sa nomination à l'évêché de Régina, Mgr Mathieu reçut une dépêche d'une dame de Boston le priant d'aller assister son mari mourant. Il s'y rendit et administra les derniers sacrements au malade qui mourut. La dame elle-même mourut peu de temps après laissant une jeune fille de seize ans héritière de sa fortune. Cette jeune fille, en reconnaissance des services rendus à son père mourant par Mgr Mathieu, lui a envoyé à l'occasion de Noël un présent unique en son genre : un porte-Dieu fait avec le boîtier en or de la montre de son père, l'anneau de mariage de sa mère et d'autres objets auxquels se rattachent des souvenirs de famille. Dans sa lettre la jeune fille explique qu'elle a réuni ces bijoux et qu'elle en a fait faire un memento que son père et sa mère seraient heureux d'approuver. Ce magnifique cadeau est en or solide et est estimé à cinq cents piastres. Il a été artistement travaillé par un bijoutier et porte les initiales du père et de la mère de la donatrice. Un joli diamant sert à l'ouvrir.

LITURGIE

PAINS D'AUTEL

1° *Règles de l'Église.* — « Le pain que l'Église a toujours employé, à l'exemple de Notre-Seigneur, dit le cardinal Gousset, le seul dont on puisse valablement et licitement faire usage pour l'Eucharistie, est le pain naturel, le pain proprement dit, le pain de froment. — On ne peut consacrer le pain fait avec de la farine d'avoine, d'orge ou de blé sarrasin : la consécration serait nulle. Quant au pain dans lequel il est entré d'autre farine que celle du froment, on ne pourrait s'en servir à l'autel qu'autant que cette farine étrangère ne serait qu'en petite quantité. . . Le pain ne doit être pétri qu'avec de l'eau naturelle. La pâte qui ne serait pas cuite, quoiqu'elle fût de farine de froment pétrie avec de l'eau, ne pourrait non plus être consacrée ; la pâte n'est pas du pain. »

2° *Falsification des farines de commerce et moyens d'y remédier.* — Le 30 août 1901, la Congrégation du Saint-Office communiqua aux Ordinaires du monde entier des instructions très pressantes sur le soin jaloux avec lequel ils doivent veiller à la matière et à la conservation de la Sainte Eucharistie. — En effet les farines de commerce sont souvent très suspectes ; on y mélange à la farine de blé quantité de farines ou de substances étrangères ; ces mélanges peuvent arriver à vicier la farine au point de compromettre la validité de la consécration, quand on s'en est servi pour confectionner les pains d'autel. — Les prêtres ne doivent donc pas se contenter de surveiller la provenance et l'authenticité du vin de messe, mais ils doivent apporter le même soin à s'assurer que les hosties sont fabriquées avec de la vraie farine de blé, exempte de tout mélange. — Les pains d'autel sont presque tous fabriqués par des religieuses qui apportent à ce travail le plus grand soin ; mais il est bon qu'on rappelle à ces religieuses elles-mêmes l'obligation où elles sont de vérifier, avec le plus grand soin, la pureté et l'authenticité des farines dont elles se servent pour confectionner les pains d'autel. — La farine pure de froment présente certains caractères qui la font facilement distinguer des farines altérées. Nous ne pouvons ici entrer dans les détails. — Le moyen de faire cesser toute inquiétude sur ce point, c'est de se procurer des pains d'autel des communautés qui possèdent leur moulange à elles pour moudre le grain. Nous en avons une à Québec, l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur⁽¹⁾, qui,

(1) C'est cette même communauté qui fabrique un vin de messe sur l'authenticité duquel on ne peut avoir aucun doute.

malgré sa pauvreté, n'a pas reculé devant les frais d'installation. Les hosties provenant de cette communauté sont faciles à reconnaître : elles ont plus que les autres l'apparence et le goût du pain.

3° *Défauts à éviter dans la confection des pains d'autel.* — En général, les hosties bien moulées, très blanches et glacées sont les moins bonnes, parce que leur cuisson est insuffisante. — (*L'Ami du Clergé*).

Que doit-on penser de ces hosties dont la pâte est transparente comme un papier de soie huilé (peu de farine et beaucoup d'eau) et qui fondent presque instantanément, lorsqu'elles sont touchées par la salive ? — Voici la réponse de *L'Ami du Clergé* : « Si légères que soient les hosties, elles sont valides pour la consécration, dès lors que c'est du pain, c'est-à-dire une pâte d'eau et de farine durcie par la cuisson. — Mais ce qui est valide pour la consécration pourrait ne l'être plus pour la communion ; ou, pour parler plus exactement, pourrait ne pas suffire pour que la communion eût lieu. — Pour qu'il y ait communion, il ne suffit pas que la sainte hostie soit reçue dans la bouche ; il faut que les saintes espèces soient avalées, qu'il y ait déglutition. — Si les saintes hosties sont tellement légères qu'il suffise de la salive pour les dissoudre et qu'aucune parcelle ne passe de la bouche à l'estomac sous son espèce de pain, il n'y a pas communion. La même chose se produirait si le communiant gardait assez longtemps la sainte hostie dans la bouche pour qu'elle fût entièrement dissoute. »

Il ne faut pas que les hosties soient cassantes et fragiles comme du verre et qu'elles se rompent avec un bruit sec. Il n'est pas convenable que le prêtre dise la messe avec *du pain sec*. Un bon moyen de prévenir cet inconvénient, s'il ne vient pas de la cuisson elle-même, c'est de mettre les grandes hosties dans une boîte métallique sous la pression d'un poids quelconque, qui les empêche en même temps de se tordre.

4° *Soin et conservation des hosties.* — La rubrique prescrit de renouveler fréquemment les saintes espèces, *frequenter* dit le Rituel, *saltem semel in hebdomada*, dit le Cérémonial des Evêques ; et la rubrique ajoute : « *Hostiæ vero seu particulæ consecrandæ sint recentes* », — « D'où il suit, dit *L'Ami du Clergé*, qu'on ne peut guère sans grave danger d'irrévérence envers la Sainte Eucharistie s'écarter de la règle tracée par saint Charles : « *Ut octavo quoque die renovetur Eucharistia, (1) et quidem ex hostiis non ante viginti dies ad summum confectis.* » — Pour bien conserver les

(1) Génicot dit cependant que, d'après une opinion qui lui paraît probable, il ne faudrait pas inquiéter les prêtres qui renouvellent les saintes espèces au moins une fois tous les quinze jours.

hosties, on les met dans des boîtes métalliques hermétiquement closes et placées dans un endroit sec. On fait de même pour la farine.

LES LIVRES

M. l'abbé C.-N. Gariépy. *Theologia Moralis, II De Obligationibus, Tractatus IV De Jure et justitia*. Québec, (L'Action Sociale, Limitée), 1913, in-8°, 394 pages, \$1.25.

M. l'abbé Gariépy, professeur au Grand Séminaire de Québec, commence avec le présent volume la publication d'un traité de moral qui comprendra quatre tomes et de nombreux traités. Le présent ouvrage traite du septième et du dixième commandement de Dieu, à l'exception toutefois de la partie des *contrats*, à laquelle l'auteur réserve tout un traité.

Le traité *De jure et justitia* se divise en trois parties : 1° *la nature de la justice et du droit*, 2° *la violation de la justice*, 3° *la restitution*. La première et la troisième partie sont particulièrement développées.

Tout en restant bien scolastique, l'auteur ne l'est pas à la manière de Gury. Les cadres un peu rigides du vieux manuel ont fait place à une méthode plus libre, plus naturelle, où la discussion philosophique se développe plus à l'aise et plus souple, mais non moins forte et probante ; le manuel de M. l'abbé Gariépy est d'une lecture et d'une étude plus attrayante. La netteté des divisions, les définitions bien mises en vedette, les thèses nettement affirmées, le jeu, enfin, des caractères font briller à travers ces quatre cent pages la lumière et la clarté.

Et le manuel est bien canadien. M. l'abbé Gariépy se tient constamment en contact de notre *Code civil*, il le fait se plier aux divisions de son traité et il nous le fait voir et étudier à la lumière de la saine théologie. Des références nombreuses permettent de se reporter aisément au Code lui-même. C'est là peut-être le plus grand mérite de ce livre et ce qui contribue davantage à le rendre indispensable non-seulement aux prêtres, mais à tous nos hommes instruits dont c'est une des obligations de régler les questions de justice et de droit.

Ajoutons que le manuel contient deux appendices où l'auteur a distribué selon les divisions de son livre les dispositions du *Droit anglais* et du *Droit américain*. Le numérotage des paragraphes permet de les relier aisément aux parties correspondantes du corps du volume.

Voilà donc un livre qui fait honneur à son auteur ainsi qu'au Séminaire. L'auteur a su y mettre sa double expérience de professeur et de directeur d'âmes. Puissent seulement ces nobles occupations auxquelles s'ajoute la charge de directeur du Grand Séminaire ne pas trop retarder la publication des autres traités.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LUTTE DE CLASSES

Dans leurs instructions et leurs directions sur la question ouvrière, les Souverains Pontifes ont pris un soin particulier de faire éviter la lutte des classes, en faisant comprendre que le bien de tous exige l'entente et l'harmonie, la justice et la charité, entre les patrons et les ouvriers.

« L'erreur capitale dans la question présente, a dit Léon XIII, c'est de croire que les patrons et les ouvriers soient ennemis nés les uns des autres, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné... Les deux classes ont un impérieux besoin l'une de l'autre : il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital.

« La concorde engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'une discorde perpétuelle il ne peut résulter que la confusion et des luttes sauvages. Pour faire cesser cette division et couper le mal dans sa racine, les institutions chrétiennes possèdent une vertu admirable et multiple. »

Telle est la direction de l'Eglise.

Les socialistes et ceux qui s'inspirent de leurs doctrines ou de leurs procédés, ont pris, au contraire, pour objectif la lutte et même la guerre des travailleurs contre les patrons. Par la ruse, par la force du nombre ou même par la violence, ils tendent constamment à éliminer l'autorité de ceux qu'ils nomment les bourgeois, pour arriver à supprimer au profit du travail la part d'influence qui reste au capital, en attendant de supprimer le capital lui-même, que l'on veut voir aux mains de la collectivité des travailleurs.

Sans doute, ces tendances ne s'affirment pas partout aussi

carrément, mais il est permis d'en reconnaître l'inspiration dans maintes attitudes que l'on peut remarquer, même dans nos milieux catholiques. Considérer le patron comme un compétiteur, comme un adversaire et même comme un ennemi, est une manière de penser et de sentir qui passe, plus ou moins sensiblement, du monde socialiste dans le monde des ouvriers. On persuade ces derniers que leurs intérêts ont pour adversaires ceux du patron, au lieu de voir, comme le bon sens et les sages conseils des Papes l'enseignent, que la ruine du patron amène la mort de l'industrie qu'il dirigeait et qu'il soutenait, et prive ainsi fatalement les ouvriers du travail dont ils vivent avec leurs familles.

Il peut paraître bon à certains ouvriers d'augmenter rapidement leur salaire ou de faire prévaloir ce qu'ils croient leurs droits dans la régie des industries auxquelles ils fournissent leur travail. Il paraissait bon aussi au paysan de Lafontaine de tuer la poule aux œufs d'or, comme il paraît bon à certains enfants cupides de casser les branches de l'arbre pour en prendre tous les fruits.

C'est ne rien prévoir de l'avenir, c'est souvent ne rien voir du présent que d'empêcher les progrès et même la durée d'une industrie, en prenant plus que ses profits, ou en prenant tous ses profits. Mais il arrive ceci que certains ouvriers, qui ne voudraient rien assumer des risques et des charges d'une industrie, qui ne consentent pas à voir diminuer leurs salaires lorsque la compétition ou quelque crise diminuent la valeur de leur travail, voient d'un œil d'envie tout profit réalisé par le capital et le travail du patron, qui prend pour lui tous les risques, même ceux résultants de la négligence ou du mauvais vouloir des ouvriers.

Sans doute ceux-ci doivent être traités avec justice et avec bonté, et il est de l'intérêt bien entendu du patron que ses ouvriers soient contents de travailler avec lui et sous ses ordres. Mais on a peut-être trop oublié que les devoirs du patron supposent des devoirs chez l'ouvrier et que ce dernier a aussi des sacrifices à faire pour maintenir la vie et le progrès d'une industrie à laquelle il est intéressé comme le patron quoique, évidemment, dans un degré moindre.

Il faut bien ajouter aussi que si certains ouvriers sont en-

vieux, une partie de la faute en revient à certains patrons qui étalent avec autant d'imprudence que d'esprit non chrétien, un luxe de bien-être au-dessus de leur condition. Si ce luxe et cette suffisance étaient remplacés par la charité et le sérieux d'une vie noblement chrétienne, les ouvriers seraient moins envieux des richesses souvent plus apparentes que réelles, de leurs patrons ; ils auraient plus d'estime et d'affection.

Les patrons comme les ouvriers ont besoin de la vie chrétienne pour maintenir entre eux la paix et l'harmonie, qui brise la lutte des classes provoquée par l'oubli du vrai christianisme.

Voilà ce qu'enseigne l'observation et le bon sens d'accord avec les enseignements des Papes. Il faut de la bienveillance, de l'amitié, de la charité entre les ouvriers et leurs patrons. A vouloir maintenir entre eux la rivalité et la compétition des intérêts, à entretenir entre eux les amertumes de la lutte, on ruine la paix et l'harmonie des classes et même des âmes ; on ruine aussi l'industrie.

Il vaut la peine d'y penser et il faut le dire aux ouvriers modérés et prudents, que certaines organisations et certains chefs entraînent dans des mouvements qui doivent répugner à l'honnêteté de leur conscience de catholiques.

Pour rester honnêtes et pour travailler au bien-être de leur classe en travaillant au bien de toute la société qui est encore le bien de tous et de chacun, les ouvriers catholiques honnêtes et intelligents doivent accepter entièrement les enseignements et les directions de l'Église. Hors de là ils travaillent à leur propre misère, pour le compte de ceux qui les exploitent en les aveuglant.

FAITS ET ŒUVRES

LA TUQUE

Nous tenons à mentionner parmi les faits et œuvres de ce bulletin social les belles et touchantes fêtes qui ont eu lieu à La Tuque, la semaine dernière. Trois évêques s'y étaient donné rendez-vous. Ce n'était vraiment pas trop pour bénir tout ce

que la petite ville voulait présenter, en cette circonstance, aux bénédictions de l'Eglise : une cloche, un hôtel de ville, un couvent, un hôpital et un collège. Ce fut vraiment la fête des bénédictions ! Et La Tuque avait mérité d'être ainsi béni.

Quelle étonnante et instructive histoire que la sienne ! Il y a six ans, quand Mgr l'évêque de Pembroke confia La Tuque au zèle apostolique de l'abbé Eug. Corbeil, ce n'était encore qu'un amas informe de cabanes où gîtait la population très mélangée des hommes de chantiers et de chemin de fer. Une civilisation douteuse dans un décor sauvage !

La tâche était rude de mettre l'ordre dans ce chaos, la civilisation dans cette barbarie. L'abbé Corbeil s'est montré égal à cette tâche. Les fêtes récentes ont permis de mesurer le chemin parcouru et l'œuvre faite.

L'intempérance, favorisée par un commerce désordonné de liqueurs enivrantes, dressait un obstacle suprême au progrès matériel et moral de la courageuse et entreprenante petite cité. Stimulés par le zèle intrépide de leur curé, les citoyens ont secoué le joug avilissant des vendeurs de boisson. Ce fut l'un des plus beaux gestes de la campagne antialcoolique en cette province. Avec le régime de la prohibition La Tuque vient d'entrer dans une ère nouvelle. Les nombreuses institutions qui font maintenant son orgueil, et qui reçurent, la semaine dernière, les bénédictions de l'Eglise, témoignent de la robuste confiance que l'on a dans l'avenir. Honneur aux braves citoyens qui ont su s'imposer de tels sacrifices, et qui, après avoir courageusement fermé tant de portes d'enfer, viennent d'ouvrir toutes ces portes bien-faisantes par où tant d'âmes trouveront le chemin du paradis !

Citons enfin à l'ordre du jour le curé zélé et intelligent qui a préparé le terrain, jeté la semence, et qui voit, aujourd'hui, pousser une si réjouissante moisson. C'est le fruit et la récompense de son patient et énergique labeur.

LES
PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGE, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1865.

F. CERNICHIARD & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'arcenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC, CAN.

Bureau : 55, rue St-Pierre.

Téléphone 263.

Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8.	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12.	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.	2.00	Vie de la M ^{re} Anne-Séraphine Boulier. 1 volume in-12.	0.50
Le Parfum de Rome. 2 vols in-12.	1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12.	0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12.	1.00	Carac. Poème, in-12 carré.	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol. in-12.	0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill.	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill.	0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume.	1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré.	0.40
La Guerre et l'Homme de Guerre. 1 volume.	0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8. \$6.00. Chaque volume se vend séparément.	1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge. 1 volume.	0.85	Lettres à I ^{re} Charlotte de Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12.	0.50	Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Arbatat. 1 volume.	0.85
Le même, édition illustrée.	0.25		

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

POUR ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

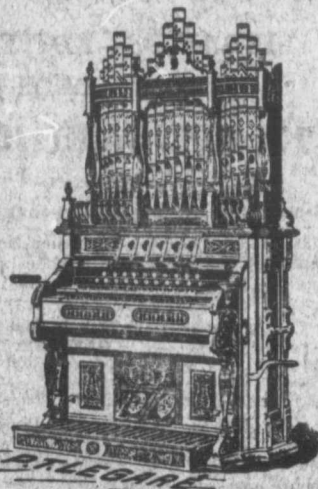
**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.
273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIJEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8 30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles